



JACQUEMINOIS

Fiers de nos racines



ON AVANCE
L'HEURE
LE 8 MARS!

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE FÉVRIER 2026



Pendant la semaine de relâche, relevez des énigmes amusantes en famille et cumulez des autocollants dans le **Passeport Aventure 2026** pour courir la chance de gagner des prix.

GLISSADE ET
TIRE D'ÉRABLE



6



CHASSE AUX COCOS

7



CONCOURS DE
PÂQUES À LA
BIBLIOTHÈQUE

8

INSCRIPTIONS
SOCCER ET
KICKBALL 2026

SOMMAIRE

Mot du conseil	2
Avis d'assemblée de consultation	4
Patinage spécial relâche	6
Camp de jour été 2026	9
On recrute aux travaux publics	10
Matières résiduelles	10

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce mois de février encore froid et enneigé, on commence à voir le soleil un peu plus longtemps, ce qui nous annonce l'arrivée du printemps et le retour d'une programmation d'activités bien remplie!

Dans cette édition du Jacqueminois, vous avez tous les détails sur les surprises qu'on vous a préparés pour la semaine de relâche, les activités sportives et de loisirs qui seront offertes prochainement, et c'est déjà le temps de préparer la chasse aux cocos de Pâques!

Nous sommes aussi conscients que les redoux riment souvent avec des routes endommagées. Soyez assurés que notre équipe aux travaux publics s'affaire continuellement sur le territoire pour intervenir dès que la météo le permet afin de réduire les risques pour les automobilistes.

Les comptes de taxes ont été distribués au cours des dernières semaines. Votre conseil municipal a travaillé très fort pour limiter la hausse à 2% du taux appliqué à la valeur foncière, afin de réduire au maximum l'impact réel dû au renouvellement des prêts. Malgré cet effort, nous étions dans l'obligation de renouveler l'emprunt qui finance les infrastructures d'aqueduc et d'égout des secteurs du périmètre urbain et de Landry. Ce renouvellement s'est malheureusement, effectué dans un contexte de hausse importante des taux d'intérêt et s'ajoute aux dépenses de la municipalité dans le budget. C'est ce qui explique que la hausse réelle est de plus de 2%.

Cette augmentation est indépendante de notre volonté, et nous en subissons les impacts au même titre que l'ensemble des contribuables concernés.

Votre conseil municipal.



**COORDONNÉS
DE VOTRE MAIRESSE**

Marie-Eve Boutin
mairie@sjlm.ca
514 918-4793

GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

Projet de règlement numéro UR-1300 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Ce règlement s'applique à tous les bâtiments d'usage résidentiel, commercial, industriel ou agricole, de même qu'à leurs constructions accessoires, et il vise :

- À empêcher leur déperissement;
- À les protéger contre les intempéries;
- À préserver l'intégrité de leur structure.

Projet de règlement numéro 369-2026-4 modifiant le règlement numéro 369-2018 sur le plan d'urbanisme

L'objet de ce règlement est de modifier le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville suite à l'entrée en vigueur du règlement d'amendement numéro URB-205-19-2025 visant à changer l'aire d'affectation commerciale locale du périmètre urbain situé au Sud de la Municipalité à la croisée des routes 217, 219, 221 et de l'Autoroute 15 en une aire d'affectation commerciale autoroutière.

Projet de règlement numéro 1212-2026 modifiant le règlement de zonage numéro 1200-2018 (Zones commerciales)

L'objet de ce règlement est d'assurer la concordance au règlement numéro URB-205-19-2025 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Jardins-de-Napierville et relatif à la création d'une aire d'affectation autoroutière.

Chacun de ces règlements feront l'objet d'une consultation publique qui se tiendra juste avant la séance, le mardi 17 mars, à 18h, au centre multifonctionnel, soit au 20, rue Principale.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Règlement numéro SE-904-2 modifiant le règlement numéro SE-904 établissant la création du programme de réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques des immeubles résidentiels non desservis par les égouts sur le territoire de la municipalité

L'objet de ce règlement est d'apporter une modification à la date limite de réception des demandes d'aide financière pour que celle-ci soit portée du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} octobre 2026.

INFORMATIONS SUR LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL



Prochaine séance : mardi 17 mars 2026
Heure: 19 h



20, rue Principale
Saint-Jacques-le-Mineur



Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme TEAMS Lien et code disponible sur l'événement du site internet.



L'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube de la municipalité et le site internet.



Événement de la
séance du 17 mars
prochain via le site
Web de la
municipalité

Tous les règlements adoptés lors de la séance sont disponibles sur demande au bureau municipal ou pour certains, sur le site internet de la municipalité, dans la section « règlements municipaux ».

TAXATION ET FINANCES

DATES DE VERSEMENTS ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Si vous souhaitez payer vos taxes en ligne, sur le site de votre institution financière, il est possible de le faire pour les clients des institutions suivantes :

Les taxes foncières pour l'exercice 2026 seront perçues en quatre versements aux dates suivantes :

1 ^{er} versement	12 mars 2026
2 ^e versement	14 mai 2026
3 ^e versement	9 juillet 2026
4 ^e versement	10 septembre 2026

INSTITUTIONS FINANCIÈRES	TEXTE À INSCRIRE DANS LA BARRE DE RECHERCHE
Caisse Desjardins	municipalité de saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Nationale du Canada (BN)	municipalité de saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Scotia	ST JACQUES MINEUR (MUN) TAXES
Banque Laurentienne du Canada	saint-jacques-le-mineur (taxes)
Banque Royale du Canada (RBC)	MUN ST-JACQUES-LE-MINEUR – TAXES
Tangerine	St-Jacques-le-Mineur – Taxes
Banque Toronto-Dominion (TD)	MUNICIPALITY ST-JACQUES-LE-MINEUR TAXES
Banque de Montréal (BMO)	Mineur



Sachez toutefois que ce service n'est pas offert pour les clients de la Banque Canadienne impériale de Commerce (CIBC).

URBANISME

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS D'AMENDEMENT NUMÉROS 369-2026-4 et 1212-2026 MODIFIANT RESPECTIVEMENT LE PLAN D'URBANISME ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE, AINSI QU'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO UR-1300 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance du 17 février 2026, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 369-2026-4 amendant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 369-2018 en vigueur;
- Projet de règlement numéro 1212-2026 amendant le règlement de zonage numéro 1200-2018 en vigueur;
- Projet de règlement numéro UR-1300 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

L'objet des projets numéros 369-2026-4 et 1212-2026 est d'assurer la concordance obligatoire au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC des Jardins-de-Napierville relativement à la création d'une aire d'affectation commerciale autoroutière. Le règlement numéro UR-1300 relève d'une obligation du gouvernement d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments avant le 1^{er} avril 2026. Plus précisément, ces règlements visent à :

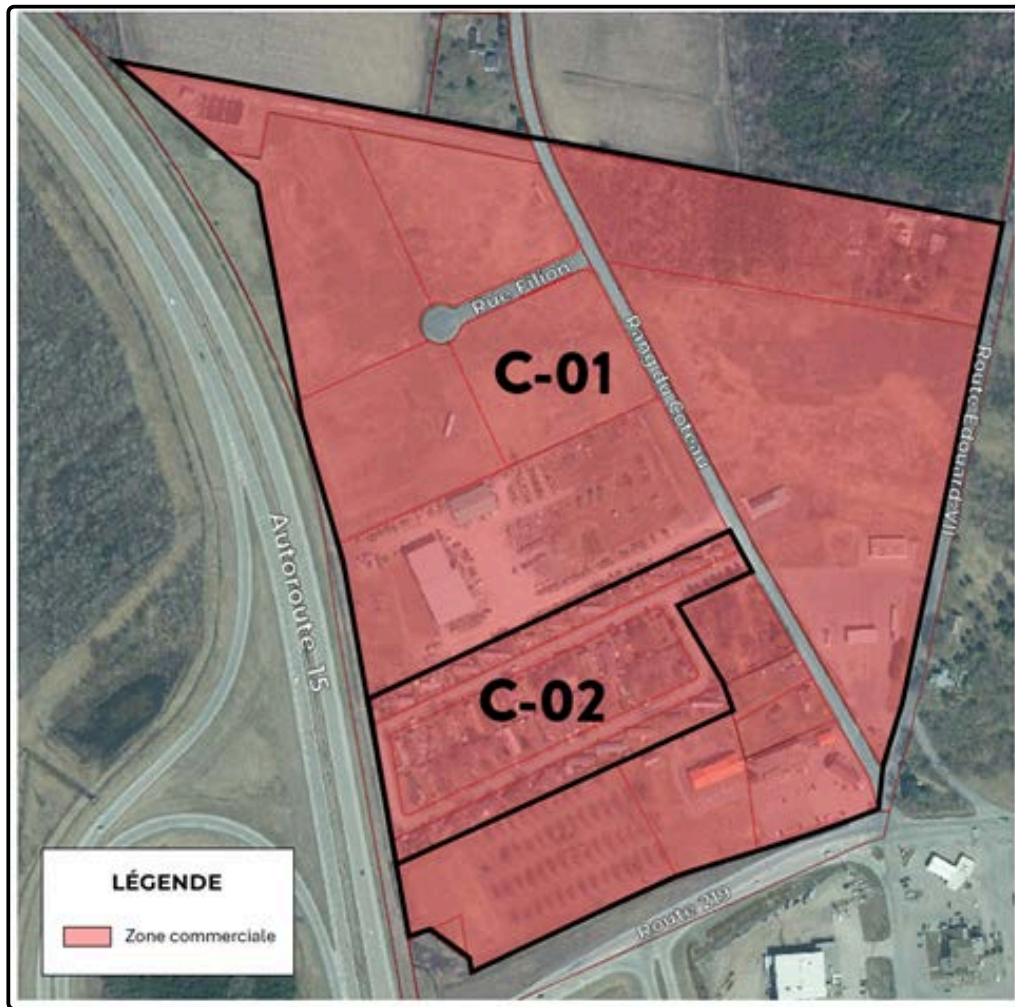
- A) Projet de règlement numéro 369-2026-4 modifiant le plan d'urbanisme :
- Modifier l'aire d'affectation commerciale locale en une aire d'affectation commerciale autoroutière;
 - Mettre à jour le Programme particulier d'urbanisme (PPU) de ce secteur afin de tenir compte de la réalité actuelle et du changement d'affectation.
- B) Projet de règlement numéro 1212-2026 modifiant le règlement de zonage :
- Retirer les limites de superficie de plancher pour les classes d'usage commerciales C1 à C6 lorsqu'elles sont autorisées à l'intérieur des zones commerciales C-01 et C-02.
- C) Projet de règlement numéro UR-1300 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments :
- Établir des normes concernant les bâtiments d'usage résidentiel, commercial, industriel ou agricole, ainsi que leurs constructions accessoires, et ayant pour but d'empêcher leur déperissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure.

Les projets de règlement numéro 369-2026-4, 1212-2026 et UR-1300 ne contiennent pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire pour les personnes habiles à voter puisqu'ils découlent d'une concordance obligatoire au SADR de la MRC et d'une obligation de la Loi.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement se tiendra le mardi 17 mars à 18h avant la séance ordinaire du conseil dans la salle située au 20, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur. Au cours de cette assemblée, la personne par l'intermédiaire de laquelle elle sera tenue expliquera ces projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

CROQUIS DES ZONES C-01 ET C-02



Les projets de règlement peuvent être obtenus par courriel au dga@sjlm.ca sur le site internet au <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/reglements-municipaux/> ou, au bureau municipal, situé au 91, rue Principale, durant les heures d'ouverture régulières (du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h). Pour toute question ou commentaire sur ces projets, vous pouvez communiquer avec M. Martin Blais, urbaniste, au 450-347-5446, poste 402, ou par courriel au dga@sjlm.ca

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 27 février 2026

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifiée sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi en affichant une copie au bureau municipal, entre 8h et 22h, le 27 février 2026.

Isabelle Arcoite

Directrice générale et greffière-trésorière

SEMAINE DE RÊLACHE 2026

2 au 6 mars prochain



MISSION RÊLACHE MON PASSEPORT AVENTURE 2026

Pendant la semaine de relâche, les enfants sont invités à participer à un parcours découverte à travers la municipalité à l'aide du Passeport Aventure. Les participants pourront se promener dans la municipalité pour observer les éléments du paysage quotidien et répondre à des questions. Une activité ludique et interactive qui permet de découvrir Saint-Jacques-le-Mineur tout en s'amusant.

Le passeport aventure sera disponible gratuitement à partir du 2 mars prochain au chalet des loisirs et au bureau municipal.

À la suite de la réalisation du Passeport Aventure, nous vous invitons à remettre le passeport complété au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou dans la boîte de dépôt extérieure en tout temps, au plus tard le jeudi le 5 mars à 16 h 30. Le tirage sera effectué le vendredi 6 mars 2026.

L'ensemble des passeports complétés reçus seront admissibles au tirage de deux chèques-cadeaux pour une activité d'escalade familiale au Centre Canyon Escalade à La Prairie. (Un certificat par famille uniquement)



Chaque certificat est valide pour 4 personnes, pour une durée d'une heure, avec la présence d'un moniteur. Une belle occasion de bouger, d'explorer et de redécouvrir Saint-Jacques-le-Mineur en famille pendant la semaine de relâche !

PATINAGE SPÉCIAL RÊLACHE

PATINOIRE EXTÉRIEURE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

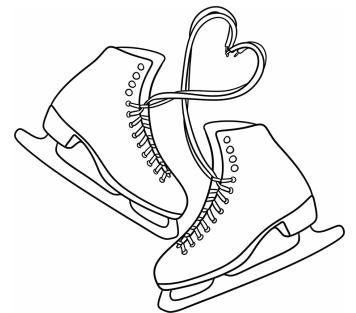
La patinoire et le chalet des loisirs seront ouverts tous les jours pendant la semaine de relâche, selon les conditions météorologiques. **Nous vous invitons à surveiller notre page Facebook, puisque les informations seront mises à jour presque quotidiennement en fonction de la météo.**

Passeport Aventure

Les citoyens pourront venir récupérer le Passeport Aventure 2026 à partir du 2 mars prochain en matinée.

Jeux de société

N'hésitez pas à apporter vos jeux de société pour en profiter au chalet des loisirs en famille ou entre amis.



APRÈS-MIDI GLISSADE ET TIRE SUR LA NEIGE

La municipalité invite les citoyens à un après-midi de glissade et de dégustation de tire d'érable sur la neige qui se **tiendra le mercredi 4 mars, de 13 h à 15 h, à la butte de glissade du parc Camille Beaudin.**

Les participants sont invités à apporter leur traîneau ainsi que leur bonne humeur.

Musique d'ambiance prévue sur place. Au plaisir de vous voir profiter de la semaine de relâche dans notre belle communauté.



COMMUNAUTÉ ET LOISIRS

CHASSE AUX COCOS 2026

Durant la chasse aux cocos 2026, les enfants seront invités à relever différentes épreuves afin de récolter des œufs, qu'ils pourront ensuite échanger contre de délicieux œufs en chocolat.

Après la chasse aux cocos, place à la créativité avec un atelier de bricolage de Pâques animé par la bibliothèque!

Vous trouverez le formulaire d'inscription ci-dessous et les différentes options pour inscrire votre enfant.

CHASSE AUX COCOS 2026

SAMEDI, LE 28 MARS 2026 À 10 H

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

ACTIVITÉ OFFERTE EXCLUSIVEMENT AUX RÉSIDENTS DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

OPTIONS POUR L'INSCRIPTION

- En déposant ce coupon au bureau municipal ou dans la chute à courrier (91, rue Principale)
- Via la plateforme Qidigo de la municipalité
- Par courriel : loisirs@sjlm.ca
- Par téléphone : 450 347-5446, poste 205
- Par message privé via le Facebook de la municipalité

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: SAMEDI, LE 21 MARS 2026 À 10 H

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT
Parc Camille Beaudin
(263, route Édouard VII)

Chaque enfant doit apporter un panier pour ramasser les cocos.



Prénom et nom des participants	Âge	Adresse complète du domicile	Adresse courriel <small>Afin de recevoir les communications et les confirmations</small>

Votre/vos enfant(s) participeront-ils à l'atelier de bricolage de Pâques après la chasse aux cocos? Oui Non
Autorisez-vous la municipalité à prendre des photos de votre/vos enfant(s) dans le cadre de cette activité? Oui Non

DEVIENS MONITRICE, MONITEUR OU SAUVETEUSE, SAUVETEUR

Le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu offre une formation de moniteur et de sauveteur gratuitement, grâce au programme d'aide financière du gouvernement du Québec dans le but d'obtenir un emploi valorisant et un salaire avantageux.

Inscriptions : dès le 16 mars 2026

Début de la formation : semaine du 4 avril 2026

Préalables requis: être âgé de 15 ans au dernier cours et détenir son brevet Croix de bronze

Une belle occasion d'obtenir un emploi stimulant et enrichissant!

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le service à la communauté par téléphone au 450 347-5301, poste 206.



Programmation en ligne disponible début mars via la plateforme Qidigo du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu



DEVIENS MONITRICE, MONITEUR OU SAUVETEUSE, SAUVETEUR

Reçois un salaire avantageux
Occupe un emploi valorisant qui fait la différence
Choisis ton horaire
Travaille avec le public

FAIS PARTIE DE L'ÉQUIPE!

FORMATIONS GRATUITES



SOCCER

INSCRIPTIONS ÉTÉ 2026

9 mars au 3 avril

Via la plateforme QIDIGO et au
comptoir du bureau municipal

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTIONS GRATUITE KICKBALL
Terrain de balle molle Gilles-Alexandre

FRAIS D'INSCRIPTIONS

Début de la saison, le 4 mai au 20 août 2026

Catégorie	Année de naissance	Jour de match	Coût d'inscription
Kickball	2020-2023	Mardi à 18 h	Gratuit
U4	2022-2023	Selon les disponibilités de l'entraîneur	60 \$
U6	2020-2021	Selon les disponibilités de l'entraîneur	60 \$
U8	2018-2019	Mardi à 19 h	85 \$
U10	2016-2017	Mercredi à 19 h	85 \$
U12	2014-2015	Lundi à 19 h	105 \$
U14	2012-2013	Jeudi à 19 h	105 \$
U16	2010-2011	Mardi à 20 h	105 \$
Sénior	2008 et moins	Mercredi	160 \$

Un dépôt obligatoire de 20 \$ pour l'uniforme de soccer doit être versé lors de l'inscription. Le dépôt sera remis au retour de l'uniforme avant le 1^{er} octobre.

Les pratiques se tiendront selon les disponibilités de l'entraîneur de votre enfant.

ALERTE SONDAGES: ACTIVITÉS ÉTÉ 2026

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est en pleine préparation pour les activités communautaires d'été 2026, et souhaite connaître vos idées, autant pour les adolescents que pour les citoyens de tous âges.

Ados : dites-nous ce que vous aimeriez voir comme activité dans votre municipalité!

Quelles seraient vos activités de rêve à Saint-Jacques-le-Mineur?

Soirées cinéma, ateliers créatifs (DIY, macramé, coloriage à l'alcool), soirées de jeux de société, club de lecture, rencontres avec des créateurs de contenu, activités sportives et beaucoup plus! Toutes les suggestions seront considérées, même si elles ne peuvent pas toutes être retenues. L'objectif est de mieux connaître les intérêts des ados de notre communauté.

Pétanque au parc Camille Beaudin

Saviez-vous que la municipalité dispose d'un terrain de pétanque, mais qu'il est peu utilisé? Nous aimerions savoir si cette activité pourrait vous intéresser afin de la remettre en valeur.

Dites-nous ce que vous en pensez :

- Seriez-vous intéressé(e) à participer à des rencontres de pétanque?
- Préférez-vous jouer en journée, en soirée ou les deux?
- Viendriez-vous seul(e), en couple, entre ami(e)s ou en famille?
- Aimeriez-vous des parties amicales, une ligue récréative ou des tournois amicaux ponctuels?

Comment partager vos idées ou votre intérêt?

- En message privé sur la page Facebook de la municipalité
- Par courriel : loisirs@sjlm.ca
- Par appel ou texto : 438 337-6075

Merci de participer à la vie communautaire de Saint-Jacques-le-Mineur!



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2026

Une entente intermunicipale a été conclue avec la municipalité de Napierville permettant désormais aux citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur d'inscrire leurs enfants au camp de jour de la municipalité de Napierville pour l'été 2026.

Les familles de Saint-Jacques-le-Mineur bénéficieront du même tarif que les résidents de Napierville, grâce à une contribution financière assumée par la municipalité.

Informations importantes à retenir:

- Les résidents de Napierville conservent une priorité d'inscription.
- Chaque enfant doit répondre aux critères d'admissibilité et aux règles générales d'inscription du camp de jour.

Pour plus d'information ou pour connaître la période d'inscription, nous vous invitons à visiter le site web de la municipalité de Napierville, onglet camp de jour.



Site web de la municipalité de Napierville, onglet camp de jour



FRIPERIE LA SUITE DES CHOSES

Savez-vous que?

Chaque année, la friperie remet un budget aux écoles de Saint-Édouard, de Saint-Jacques-le-Mineur et à leurs centres de la petite enfance afin de compléter le matériel manquant.

Une belle façon de soutenir notre belle communauté!

DIFFÉRENTES ADRESSEES

Friperie: 144, rue Principale
Saint-Édouard (Québec) J0L 1Y0

Bac de dons : 93, rue Principale
Saint-Jacques-le-Mineur, près de
la caserne de pompiers



HEURES D'OUVERTURE RÉGULIÈRES

J	V	S
13 h	14 h	10 h
16 h	21 h	13 h

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JACQUES LE-MINEUR

CONCOURS PÂQUES

PARTICIPEZ POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER UN GROS COCO EN CHOCOLAT!

COUPONS DE PARTICIPATION OFFERTS

- LORS D'UN PRÊT DE DOCUMENT (NON CUMULABLE)
- LORS D'UN NOUVEL ABONNEMENT OU DU RENOUVELLEMENT D'UN ABONNEMENT

POSSIBILITÉ DE RECEVOIR UN MAXIMUM DE 2 COUPONS PAR JOUR

La date limite de participation est le 5 avril 2026

Pour célébrer Pâques, la bibliothèque de Saint-Jacques-le-Mineur est heureuse de vous présenter un concours vous donnant la chance de gagner un gros coco de Pâques en chocolat.

Toutes les instructions pour participer au concours se trouvent ci-bas. Le concours débutera le 1 mars prochain.

Bonne chance et joyeuses Pâques!

INSCRIPTION ET INFORMATION

- 📍 89, rue Principale
- ☎ 450 347-5446, poste 400
- ✉ biblio@sjlm.ca

HEURES D'OUVERTURE RÉGULIÈRES						
L	M	M	J	V	S	D
13 h	--	13 h	--	10 h	11 h	--
19 h	--	19 h	--	17 h	14 h	--

TRAVAUX PUBLICS

ON RECRUTE AUX TRAVAUX PUBLICS!

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique, manuelle et débrouillarde qui serait intéressée par un poste de journalier-opérateur aux travaux publics!

Pour tous les détails et les conditions d'emploi, visitez le site internet de la municipalité, onglet Offres d'emploi.

Offre d'emploi:
Journalier - opérateur

MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTES À VENIR

Légende du calendrier	Jour de collecte	Fréquence de collecte
D Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
R Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
C Compostage	Mardi	Aux 2 semaines à partir de décembre
Gros rebuts non valorisables	12 mars 2026	Chaque mois

Gros rebuts non valorisables COLLECTÉS 1 FOIS PAR MOIS	Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile.
Gros rebuts Valorisables À APPORTER DANS UN ÉCOCENTRE NON COLLECTÉS EN BORDURE DE RUE	Meuble (sans rembourrage, ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et brûches.

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Veillez noter qu'aucun surplus de déchets n'est collecté à l'extérieur des bacs roulants.